Comité directeur
Compte rendu de réunion

Objet de la réunion Tous sujets d'actualités	**Date de rédaction** 04 mai 2023
Date / heure de début / durée 15 avril 2023 - 14h/19h	**Rédacteur** Véronique Cardineau
Lieu Hôtel Ibis Lyon	**Nom du fichier** CR CD 009 VC 15/04/2023
Participants Membres du Comité directeur (Voir liste de présence) Directrice administrative Chargé de communication Moniteur fédéral BAP DTN	**Destinataires** CD FFB Salariés FFB Ligues **Publication** Site FFB

Table des matières

1/ Mot du Président (voir PJ) 2
2/ Budget 2023/2024 (Pierre REYNAERT) 2
3/ Intervention Christian Baizet – situation ligue Auvergne Rhône-Alpes (présentation PJ) 2
4/ Reboost (axes 2023/2024) (Eric DORIZON) 3
5/ Communication interne et externe (Alexandre MORAGUES) 3
6/ Cuescore 4
7/ Textes en conformité avec la loi sur le sport - conséquences (Serge LECROART) 5
8/ Professionnalisation au niveau régional (Marc MASSE) 6
9/ Création d'un pôle jeunes (Marcel DEJARDIN) 6
10/ Informations des pôles et commissions et questions diverses 6

1/ Mot du Président (voir PJ)

Le président Jean-Paul SINANIAN souhaite la bienvenue aux membres du Comité directeur, il regrette les nombreux absents. Certains ont des soucis de santé, d'autres sont plus réticents à se déplacer depuis le Covid. C'est problématique. Nous avons organisé beaucoup de visios mais rien ne remplace le présentiel.

Tout d'abord une note positive avec le nombre de licenciés atteint à ce jour qui dépasse le seuil des 17 000.

Jean-Paul revient sur le recours des trois ligues au Conseil d'Etat et sur les échanges qui ont suivi avec la ligue du Centre et la ligue Ile de France. La ligue du Grand-Est a refusé la proposition de visio arguant du fait qu'il fallait réunir les 3 ligues en même temps.

Il remercie les bénévoles et salariés pour leur implication qui ne fait que s'accroître avec les nombreuses réunions organisées sur les sujets tels que les appels à projets, les PSF, les textes…

Au niveau informatique, la commission SI a bien avancé les négociations avec Cuescore afin d'avoir un outil opérationnel pour les disciplines billards à poches.

Afin que nos joueurs de blackball puissent participer aux compétitions dans des conditions optimales, il convient de remplacer le parc de billards pour la saison prochaine. La présidente de la commission blackball s'est chargée de demander des devis.

Le travail sur les textes a bien occupé la commission administrative, aidée par Marc et Véronique. Les ligues ont participé en faisant des remarques qui ont été prises en compte dans la mesure où elles respectaient la loi. Certains éléments ne sont pas négociables, tels que la parité ou la mention de la rémunération du président même si celle-ci est nulle.

Un consensus se dégage sur le poids électoral, les clubs représenteront 60%, les ligues 25% et les CDB 15%.

Jean-Paul explique qu'il a demandé à Alexandre Moragues de préparer à la fois un plan de communication interne et externe afin de mieux communiquer avec nos structures et de toucher davantage le grand public.

2/ Budget 2023/2024 (Pierre REYNAERT)

L'exercice de construction du budget est toujours difficile. Le bureau réuni ce matin a décidé de se baser sur un effectif de 18 500 licences et d'augmenter le tarif de la licence + 21 ans clubs et salles de 2 € pour la saison prochaine afin d'équilibrer le budget. Nous devrions terminer cette saison avec 17 500 licenciés, cela paraît donc raisonnable vu la courbe de croissance actuelle.

Le budget présenté sera réajusté avec les chiffres correspondant à ce rajout de 1 000 licenciés pour la cotisation E2I, les assurances et la gestion carambole.

Il sera ensuite soumis au vote électronique des membres du Comité directeur puisque le nombre de présents à cette réunion ne permet pas d'avoir le quorum.

Marc Massé fait remarquer qu'à l'international, les joueurs vétérans ne sont pas pris en charge ce qui crée des mécontentements mais les budgets ne sont pas extensibles. De même, la FFB n'a pas les moyens d'organiser des stages de préparation pour toutes les échéances internationales dans toutes les disciplines ce qui est très dommageable.

3/ Intervention de Christian Baizet – situation ligue Auvergne Rhône-Alpes (présentation PJ)

Christian Baizet remercie le président de son invitation à cette réunion, il présente en 3 actes la structuration de la ligue Auvergne Rhône Alpes.

Tout d'abord, une action appelée « ETR territoire » qui consiste à soutenir les initiatives des clubs correspondant aux orientations de la FFB, de la ligue et de la région (contrat d'objectifs), le but étant d'augmenter le nombre de licenciés.

Les clubs peuvent transmettre leurs projets et bénéficier d'un soutien financier de la part de la ligue.

L'acte 2 de ce plan concerne la structuration de la ligue. Elle se dote d'outils administratifs afin de pouvoir suivre les aides financières et les partager avec les bénévoles de la ligue. Ces outils permettront également de gérer l'ETR. La ligue a contacté le cabinet comptable de la Fédération et pour 2 500 € à l'année, la gestion comptable va être externalisée ce qui simplifiera la tâche du trésorier.

Une personne est affectée dans chaque district pour contacter les clubs toutes les semaines (un district comprend plusieurs départements).

Des achats de billards decathlon et pool shot sont prévus pour les clubs et 30 projets clubs sur les 52 que compte la ligue perçoivent une subvention de la région.

L'acte 3 consiste à adapter les statuts et le règlement intérieur de la ligue afin de prendre en compte les évolutions suite à la loi sur le sport de mars 2022. La ligue souhaite augmenter le nombre d'élus au Comité directeur et au bureau. Elle compte également favoriser la création de comités départementaux.

Marc Massé fait part de son souhait de pouvoir consulter les projets portés par les clubs, le président s'engage à les lui communiquer.

4/ Reboost (axes 2023/2024) (Eric DORIZON)

Eric Dorizon rappelle que l'opération Reboost est un engagement de la Fédération sur toute la durée de l'olympiade, la saison prochaine sera donc le dernier acte.

Cette opération a permis de récupérer tous les licenciés après le covid.

Toutefois, toujours quelques points négatifs, environ 200 clubs ont moins de 20 licenciés, le taux d'occupation des billards est faible, seulement 1/3 a un ratio supérieur à 5 licenciés / table.

Toujours un faible pourcentage de jeunes et de féminines et 2 clubs sur 5 n'ont aucun jeune.

Pour la saison prochaine, il est proposé en prérequis de :

- augmenter le nombre de licenciés par rapport à la saison dernière
- avoir atteint au moins 20 licenciés
- avoir atteint au moins 100 € d'aide

Les membres du CD suggèrent d'utiliser comme paramètre la meilleure saison dans les deux dernières saisons (21/22 et 22/23) pour l'axe 2.

Au niveau de l'axe 3, il est à noter une augmentation du seuil de licenciés par table qui passe de 7 à 8.

Un vote électronique sera proposé aux membres du CD sous réserve de la modification demandée pour la prise en compte des deux dernières saisons pour le mode de calcul.

5/ Communication interne et externe (Alexandre MORAGUES)

Concernant la communication externe, il faut définir à quels publics la Fédération s'adresse, quels sont les messages à transmettre. Il faut accroître la notoriété de notre sport auprès du grand public. Il propose d'associer la pratique de notre sport avec les mots plaisir, sport et santé.

Nous utilisons actuellement Facebook. Afin de toucher une nouvelle audience et montrer l'aspect sportif de notre discipline, il suggère de mettre en avant du contenu en le sponsorisant sur les réseaux sociaux. Cela coûterait environ 200 à 300 € par mois pour une promotion optimale.

Un autre axe serait de proposer une nouvelle série de contenus engageants afin de fidéliser les personnes qui suivent la FFB.

Alexandre propose également de créer un compte instagram ce qui permettra de toucher un public plus jeune et renforcera le sentiment d'appartenance.

Il suggère également d'appliquer un code couleur pour chaque discipline avec une déclinaison par modes de jeux.

Un jeu d'affiches pourrait être mis à disposition des clubs pour promouvoir et développer l'image de la Fédération.

De même, il serait souhaitable de proposer des affiches personnalisables pour les clubs afin de mettre en avant leurs initiatives locales.

Au niveau de la communication interne, notre site internet n'est plus adapté. Plusieurs idées émergent :

- créer une plateforme d'échanges entre la FFB, les ligues et les clubs
- proposer des rencontres en distanciel (zoom, teams…)
- harmoniser visuellement l'image de la Fédération et des ligues (logo)
- mettre à disposition des clubs une bibliothèque d'images (abonnement dropbox)
- transmission des informations sur les compétitions nationales et internationales (relations entre les sélectionneurs et le service communication)

Actuellement, nous avons plusieurs sites distincts connectés entre eux, c'est transparent pour le public et facilite la mise à jour, on peut poursuivre en ce sens.

La Fédération pourrait mettre à disposition Alexandre vers les ligues sur demande comme elle le fait pour Jean-François Florent qui est mis à disposition une matinée par semaine pour la ligue des Hauts de France (coordonnateur ETR).

Jean-Jacques Bodin fait part du souci de la ligue Occitanie pour avoir un site internet opérationnel. Souvent des bénévoles font le travail puis ne peuvent poursuivre pour différentes raisons ce qui est très problématique. Il faut se professionnaliser.

Assoconnect propose ce genre de services avec une structure pyramidale, des interfaces de sites avec les données de la Fédération et chaque structure peut ensuite déposer facilement ses propres informations ce qui permet d'avoir une structure homogène. Véronique transmettra le contact à Alexandre afin qu'il puisse se renseigner.

Nicolas intervient pour proposer aux trophées IRIS du sport la candidature de Yannick Beaufils. Il a en effet fait preuve de fair play lors de la finale du championnat du monde blackball à Albi. L'arbitre n'avait pas vu qu'il avait commis une faute, il aurait pu continuer à jouer mais il est retourné s'asseoir pour laisser la place à son adversaire. Cette partie a été filmée, il nous montre les images. Accord lui est donné pour transmettre notre dossier au comité français du fair play.

6/ Cuescore

En l'absence de David Lecomte, Eric Dorizon présente le dossier (voir PJ).

Il rappelle qu'il faudra imposer l'utilisation de la plateforme dans les trois disciplines billards à poches sur tout le territoire.

Les inscriptions et les règlements se feront en ligne, les licences seront vérifiées par l'outil en connexion avec notre logiciel de gestion des licences.

La FFB disposera d'un compte premium lui permettant de donner accès aux comptes pro des ligues et départements. Chaque structure configurera Stripe avec son propre compte bancaire.

Les frais associés à l'utilisation de stripe s'élèvent à 1.50 % + 0.25 € par transaction. Chaque licencié aura son propre compte, les inscriptions ne pourront donc pas être prises par le club de façon globalisées.

Une commission de 1€ par inscription individuelle et 5€ par inscription d'équipe sera prélevée par Cuescore. Toutefois, les inscriptions aux compétitions gratuites ne subiront pas ces prélèvements et un joueur s'inscrivant dans plusieurs catégories pour le même tournoi ne réglera cette commission qu'une seule fois.

Il s'agit pour les commissions sportives de communiquer largement en amont sur cette nouvelle pratique qui sera mise en place la saison prochaine. Des formations seront nécessaires. Viviane demande à être formée

par quelqu'un de cuescore pour ensuite répercuter les informations vers les ligues et comités départementaux.

Un contrat nous sera proposé fin avril sur la base de 6 000 €/an avec un engagement sur 4 ans avec une clause de révision de 2 ans.

Eric présente le planning prévisionnel avec la signature du contrat semaine 17, la configuration du compte premium semaine 18, la configuration des comptes pro pour les semaines 19 à 21, la formation des ligues dans chaque discipline tout au long du mois de juin.

7/ Textes en conformité avec la loi sur le sport - conséquences (Serge LECROART)

Serge Lecroart rappelle l'échéance imposée par le Ministère avec une transmission de notre proposition de rédaction des statuts pour le 15/04. Le texte vient de leur être envoyé.

Nous avons consulté les ligues, certaines ont émis des remarques et nous avons même pris en compte des observations qui étaient en dehors du champ de la loi sur le sport.

Au niveau du règlement intérieur, il restera à retirer tout ce qui concerne le vote en présentiel.

Cette mise à jour de nos textes nous prive effectivement d'assemblées générales en présentiel mais un colloque chaque année pourrait être organisé avec la participation des ligues et comités départementaux.

Ensuite, on pourrait organiser un évènementiel, une fois tous les 4 ans avec convocation des clubs, des comités départementaux et des ligues.

Il faut informer les ligues de l'avancée des travaux. Nous allons pouvoir leur transmettre la grille d'analyse de leurs commentaires ainsi que les textes transmis au Ministère.

Un débat s'engage ensuite sur les abstentions, la conclusion est qu'il faut les autoriser mais ne pas les comptabiliser.

Véronique rappelle que Philippe Lebourgeois avait proposé d'organiser l'AG en 2024 à Rouen.

On pourrait donc organiser un colloque en janvier ou février 2024 à Rouen mais nous ne pouvons prendre aucun engagement à l'heure actuelle puisqu'il faut d'abord que les textes soient votés en AG à Valence.

8/ Professionnalisation au niveau régional (Marc MASSE)

Marc, dans son intervention, insiste sur l'urgence de se structurer.

Deux "filières" doivent être construites et renforcées :

- filière de développement
- filière d'accession au haut niveau

La structuration de ces deux filières est soutenue par les contrats signés avec l'ANS (Contrat de développement et contrat de performance) avec un financement de 110 k€ environ et un poste CTS (DTN).

La filière de développement avec :

- CLUB avec des "écoles de billard" encadrés par des CFA + DFI
- ETR avec des agents de développement et des Instructeurs fédéraux
- DTN avec l'Ecole Nationale des Formateurs

L'objectif de la filière de développement est d'augmenter les effectifs de pratiquants et de les diversifier (féminiser, rajeunir, …).

Si nous optimisons l'utilisation des 3400 tables de billards installées dans nos clubs en s'approchant de l'objectif de 10 licenciés /billard, nous aurions une fédération à 30 ou 35 000 licenciés. Notre potentiel est là.

Attention toutefois à la pression des municipalités qui pourraient reprendre les locaux mis à disposition des clubs et donc diminuer notre potentiel de développement.

Ce danger de disparition d'un club a souvent pour origine :

- un nombre insuffisant de pratiquants adhérents (rapport nombre de personnes concernées/surface dédiée mise à disposition avec les coûts afférents)
- la population locale faiblement représentée dans le club (proportion des adhérents habitant la commune/adhérents extérieurs)
- la participation insuffisante du club à la vie locale (accueil des écoles, des associations diverses, des populations éloignées d'une pratique sportive ou associative, …)

La filière d'accession au haut niveau avec :

- La convention "CLUBS avenir" encadrés par des entraîneurs de club + entraîneurs régionaux
- ETR avec le volet "détection et formation sportive des jeunes talents régionaux" encadré par les entraîneurs régionaux + entraîneurs nationaux
- DTN avec les Groupes France encadrés par les entraîneurs nationaux

L'objectif de la filière d'accession au haut niveau est de former de nouvelles générations de champions et d'obtenir les médailles internationales correspondantes.

Pour rendre plus efficaces ou productives ces deux filières, il semble impératif de s'assurer que les intervenants aux différents niveaux :

- occupent une fonction reconnue, valorisée, apportant des satisfactions dans l'engagement
- soient rémunérés pour le temps passé de façon contrainte : volume d'heures, impératifs de calendrier
- soient bien formés pour être compétents dans leur fonction (l'exigence de formation et de compétence étant compensée par la rémunération)

9/ Création d'un pôle jeunes

En l'absence de Marcel Dejardin, Marc explique que ce dernier souhaite créer un pôle jeunes. Ce pôle jeunes reprend en fait la base des deux filières présentées ci-dessus en se focalisant sur les publics jeunes

- découverte, recrutement et initiation de jeunes
- animations sportives jeunes aux niveaux local, départemental et régional
- enseignement de la discipline et entraîneur sportif des jeunes

Marc rappelle les outils mis à disposition sur notre site qui sont malheureusement peu connus.

ETR volet haut niveau : https://sites.google.com/view/equipes-de-france/acc%C3%A8s-au-haut-niveau/etr-volet-haut-niveau

Dispositif club avenir : https://sites.google.com/view/equipes-de-france/acc%C3%A8s-au-haut-niveau/club-avenir

Portail de formation : https://sites.google.com/view/ffbillardformation/accueil

sur lequel on peut retrouver la formation des formateurs avec les CFA, les DFI, les entraîneurs de clubs pour les clubs avenirs, les entraîneurs régionaux pour les ETR.

L'avancée de la professionnalisation au niveau des ETR semble être une première étape. Il faut que ce soit la ligue qui emploie la personne afin notamment de pouvoir prétendre aux aides ANS mais la fédération pourrait offrir un accompagnement pour la gestion de ce salarié.

La rémunération des encadrants des écoles de billard des clubs pourrait aussi accélérer le processus de recrutement (cf paragraphe ci-dessus).

10/ Informations des pôles et commissions et questions diverses

Nicolas et Marc interviennent pour signaler que de nombreux clubs s'équipent d'outils tels que le pool shot ou bille en tête. Il faudrait contacter les concepteurs et voir comment travailler en collaboration avec eux puisqu'ils utilisent des figures/exercices/programmes conçus par la DTN. Il faut réglementer afin d'éviter les dérives. Après contrôle, ils pourront utiliser officiellement le logo de la Fédération signifiant un partenariat.

Jean-Paul nous fait part d'un appel de François Schunck qui lui signale que son ouvrage sur l'histoire de la Fédération va paraître plus tôt que prévu, il part chez l'imprimeur. Il souhaite connaître l'engagement de la Fédération sur l'acquisition de ce livre. Le CD décide de prendre 200 exemplaires. Une réduction est accordée ce qui permet de les acheter à 20 € pièce au lieu de 25 €.

Il convient de définir le calendrier des prochaines réunions :

- Réunion du CD 16 & 17 septembre
- Vote des résolutions AG décembre 2023 ou janvier 2024 (si présentiel : 09 et 10/12)

Le secrétariat proposera la semaine suivante des votes électroniques aux membres du CD pour :

- la proposition des critères reboost 2023/2024
- la charte d'éthique pour l'octroi des subventions FFB et PSF (ANS)
- le budget prévisionnel 2023/2024
- la validation de l'utilisation de l'outil cuescore

Clôture de la réunion

En l'absence d'autres sujets, Jean-Paul SINANIAN remercie les membres du comité directeur pour leur implication et leur disponibilité ainsi que pour la qualité des échanges et clôture la réunion.

Jean-Paul SINANIAN
Président FFB

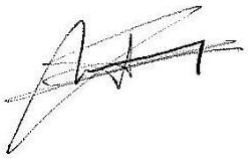

Véronique CARDINEAU
Directrice administrative